

Limoges

Végétalisez vos façades !

Le problème

Lutter contre les îlots de chaleur et le réchauffement climatique.

Votre solution innovante

Délivrance des permis de végétaliser l'espace urbain pour encourager la création de forêts urbaines et la couverture végétale de l'espace public à travers la plantation de végétaux adaptés et pluriels pour développer la biodiversité.

Les objectifs

- Préservation du vivant
- Embellissement des espaces partagés
- Acculturation et accompagnement des concitoyens
- Faciliter les modes d'action individuels.

L'histoire de votre action innovante

- **Qui ?**

La direction des espaces verts de la Ville avec l'appui technique des services de la communauté urbaine réalise les interventions. Un atelier participatif associe des citoyens volontaires à la conceptualisation de la démarche et à son animation.

- **Pour qui ?**

Les habitants de Limoges, particuliers ou en copropriété.

- **Quoi ?**

La délivrance d'un permis de végétaliser comprend un accompagnement personnalisé et le cas échéant, des aménagements de voirie pris en charge par la collectivité.

Le particulier contacte la direction des espaces verts via un formulaire en ligne sur le site internet Limoges.fr et décrit son projet de végétalisation de façade en terre ou en jardinière. Le chargé de mission se rend sur place pour rencontrer la personne, la conseiller du point de vue végétal et apprécie l'emprise sur voirie.

Il instruit techniquement la demande et sollicite les services d'entretien de la voirie si un orifice doit être réalisé dans le bitume.

La démarche est réalisée sans frais pour le demandeur.

Le « Flower bomb day – le jour où on plante tout » a été prototypé pour être organisé deux fois par an et fédérer toute la population autour du végétal local et de la végétalisation des espaces publics.

- **Quand ?**

Toute l'année depuis janvier 2022.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes :**

Un Référent protection et enrichissement du patrimoine espaces verts de la Ville est dédié à ce projet.

- **Coût pour la collectivité :**

Une campagne de communication d'une valeur de 22 000 € a été réalisée (affichage urbain, flyers, relations presses, reportages...).

Le coût d'une intervention auprès des particuliers est estimé à 100€ (réalisation des fosses sur le trottoir).

L'évaluation de l'innovation

- **Impact :**

Une centaine de projets ont été réalisés en 2022.

230 demandes de particuliers sont en cours depuis janvier 2023. Plusieurs retombées presse ont permis de faire connaître le projet. Un reportage vidéo a été réalisé https://www.7alimoqes.tv/La-vegetalisation-des-facades-est-lancee_v7770.html

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Les façades des rues de l'hypercentre, comme la rue Jean Jaurès très commerçante et en cours de piétonnisation, sont particulièrement ciblées pour leur caractère démonstrateur mais toutes les rues de la ville sont concernées.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Ce programme incitatif se poursuit et s'amplifie.

A ce jour, 330 zones de végétalisation de façades sont réalisées à la demande de particuliers. La Ville va réaliser la végétalisation de la principale artère commerçante, en accord avec les propriétaires et incite à la végétalisation des bâtiments dans les projets d'urbanisme.

Mots clés : Environnement / Participation / Ville Durable